

BASCULEMENT DES ABONNEMENTS CGN SUR LE SWISSPASS AU 09.12.2018

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dès le 9 décembre prochain, les abonnements CGN (annuels) et CGN/Mobilis (mensuels et annuels) sont transférés sur le support national «SwissPass» (carte rouge).

Les abonnements CGN mensuels ne sont pas concernés par ce changement.

	Abonnement CGN	Abonnement CGN (CGN + TL)
Mensuel	Support classique ou Swisspass (à choix)	Swisspass
Annuel	Swisspass	Swisspass

QU'EST-CE QUE LE SWISSPASS ?

Le SwissPass est constitué d'une carte rouge SwissPass et d'un compte personnel.

La carte est liée à un compte qui regroupera l'ensemble de vos abonnements de transport en Suisse.

La carte SwissPass vous donne accès à votre abonnement CGN, abonnement général (AG) ou demi-tarif CFF.

À cela s'ajoutent de nombreux services supplémentaires tels que Mobility Carsharing, PubliBike, SchweizMobil, Hotelcard, des forfaits de ski et bien d'autres encore.

QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MOI ?

Vos abonnements sont réunis sur une seule et même carte. Les abonnements CGN (annuels) et CGN/Mobilis disparaissent au profit d'une seule et unique carte : le SwissPass.

COMMENT PROCÉDER ?

- 1. Je suis titulaire d'un abonnement mensuel CGN :** je n'ai rien à faire
- 2. Je suis titulaire d'un abonnement CGN/Mobilis, mensuel ou annuel :** je remplis le formulaire ci-joint pour établir ma carte SwissPass que je recevrai directement à la maison, dans un délai d'une dizaine de jours. Elle me servira pour mon prochain renouvellement d'abonnement.
- 3. Je suis déjà titulaire d'un SwissPass :** dès le 9 décembre prochain, mon abonnement CGN ou CGN/Mobilis sera renouvelé directement sur cette carte, après mon passage au guichet

En établissant d'ores et déjà ma carte SwissPass, l'acquisition de mon premier abonnement sur SwissPass sera facilitée et le temps de production au guichet réduit.

2 OPTIONS A CHOIX POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

- Sur notre site cgn.ch/SwissPass, complétez et envoyez le formulaire à l'adresse au dos (y c. photo) ou directement par e-mail depuis le site
- A bord ou à nos guichets d'Ouchy ou de Nyon, complétez le formulaire ci-contre avec votre photo et remettez le document à votre caissier ou au personnel de guichet.

Attention, pour l'achat de votre premier abonnement sur le SwissPass dès le 9.12.18, vous devez impérativement vous rendre au guichet CGN (voir heures d'ouverture au dos). Par la suite, vous pourrez renouveler votre abonnement directement sur internet, aux guichets, à nos automates, **mais plus sur les bateaux** (sauf abonnement mensuel interne).